

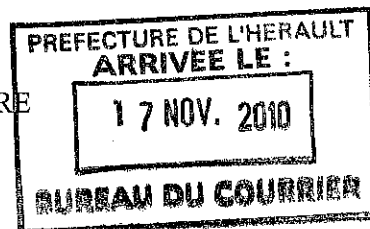
Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28
Date de la convocation : 3 novembre 2010

N° 148

L'an deux mille dix et le neuf du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, MM CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, MM BOUSQUEL, PLANCHERON.

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de Mme ROMÉRO
Mme BOULANGÉ en faveur de Mme TARAYRE
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL



ABSENTE : Mme CONFAIS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT : ANNULATIONS

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Le Conseil municipal avait décidé de recourir à la procédure de gestion des investissements en autorisations de programme/crédits de paiement par :

- Délibération du 13 février 2006 pour les travaux de voie d'accès aux Thermes de Fontcaude
- Délibération du 25 septembre 2008 pour les travaux de voirie rue des Pattes
- Délibération du 25 septembre 2008 pour la réalisation de la médiathèque Th. Monod

Les travaux étant financés et terminés, où en passe de l'être pour la médiathèque, il est proposé au Conseil municipal d'annuler les reliquats de crédits ayant fait l'objet de ces autorisations de programmes.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à l'unanimité des suffrages exprimés (six absentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 17.11.2010
et publication
le 17.11.2010

Le Maire
